

## ANNEXE V

### Emplacements réservés en vue de la réalisation de logements et de logements locatifs sociaux inscrits au bénéfice de la Ville de Paris

En application de l'article L.123-2-b du code de l'urbanisme, le plan local d'urbanisme inscrit sur des terrains de la zone urbaine générale des servitudes localisant des emplacements en vue de la réalisation de programmes de logements et de logements sociaux. L'article UG.2.3 du règlement définit les règles applicables à chacune des réserves LS 25%, L 50%, LS 50%, L 100% et LS 100%.

Conformément à l'article L.123-17 du code de l'urbanisme, le propriétaire d'un terrain sur lequel est inscrit une servitude de ce type peut mettre en demeure la Ville de Paris de procéder à son acquisition dans les conditions et délais mentionnés aux articles L.230-1 et suivants.

Les emplacements réservés en vue de la réalisation de logements et de logements locatifs sociaux\* sont indiqués aux documents graphiques du règlement conformément à leur légende et énumérés dans la liste ci-après. Certains de ces emplacements peuvent être également concernés par une servitude de localisation d'équipements (Annexe IV).

Ardt	Adresse	Planche	Type de réserve
1 <sup>er</sup>	6, rue Montesquieu	G 06	LS 100%
	19 à 21, rue de Richelieu 8 à 10, rue Molière	G 06	LS 100%
	5 à 11, rue des Deux Boules 16 à 20, rue Jean Lantier 16, rue Bertin Poirée	H 07	LS 100%
2 <sup>e</sup>	34, rue de Cléry	H 06	LS 100%
3 <sup>e</sup>	4, rue Borda 12, rue Montgolfier	H 06-I 06	LS 100%
4 <sup>e</sup>	19, rue Chanoinesse	H 08	LS 100%
	18, rue Saint-Louis en l'île 5, rue Poulletier	I 08	LS 100%

<b>Ardt</b>	<b>Adresse</b>	<b>Planche</b>	<b>Type de réserve</b>
4 <sup>e</sup>	10 bis à 14, quai Henri IV 11, boulevard Morland	I 09-I 08	LS 50%
	3, rue de l'Arsenal 2, rue de Sully 6, rue Mornay	I 08	LS 100%
	25, boulevard Bourdon 1 à 5, rue Bassompierre 10, rue de l'Arsenal	I 08	LS 100%
5 <sup>e</sup>	39, rue Gay-Lussac	G 09-H 09	LS 100%
	28 à 32, rue Lhomond 2 à 4, rue Erasme	H 09	LS 100%
	29, rue d'Ulm	H 09	LS 100%
	20 à 24C, rue des Fossés Saint-Jacques 14, rue Pierre et Marie Curie	G 09-H 09	LS 100%
	4, rue des Irlandais	H 09	L 100%
	36 à 40, rue des Fossés Saint-Bernard 27 à 31, rue du Cardinal Lemoine	H 09	LS 25%
	1, rue Guy de la Brosse 9 à 11, rue Jussieu	H 09	LS 100%
6 <sup>e</sup>	5, rue Garancière	G 08	L 100% <sup>1</sup>
	93, rue du Cherche-Midi	F 09	LS 100%
	93, boulevard du Montparnasse	F 09	L 50%
	9, rue Dauphine 55, quai des Grands Augustins (accès)	G 07	LS 100%
7 <sup>e</sup>	71, rue Saint-Dominique 38, boulevard de La Tour-Maubourg	E 07	LS 100%
8 <sup>e</sup>	26 à 26 bis, rue de Saint-Pétersbourg 73, rue d'Amsterdam	F 03-F 04	L 50%
9 <sup>e</sup>	49, rue Blanche	G 04	LS 100%

<sup>1</sup> Logement social étudiants et logement chercheurs

<b>Ardt</b>	<b>Adresse</b>	<b>Planche</b>	<b>Type de réserve</b>
9 <sup>e</sup>	72, rue de Clichy	F 04	LS 100%
	32 à 34, rue de Châteaudun 23 à 27, rue Saint-Lazare	G 04	L 50%
	39 à 41, rue Richer	G 05-H 05	LS 100%
10 <sup>e</sup>	4, boulevard de Denain	H 04	LS 100%
	6, boulevard de Denain	H 04	LS 100%
	8, boulevard de Denain	H 04	LS 100%
	2, rue Bouchardon 84, rue René Boulanger	H 05-I 05	LS 100%
	25 à 27, rue de l'Echiquier 5 à 7, impasse Bonne Nouvelle	H 05	LS 100%
	14, rue de Paradis	H 05	LS 100%
	7 à 23, rue d'Alsace 144 à 146, rue du Faubourg Saint-Denis	H 04-I 04	LS 25%
	43 à 45, rue du Faubourg du Temple 1 à 9, rue Bichat	I 05	LS 100%
	125, rue du Faubourg du Temple	J 05	LS 100%
	14, rue Yves Toudic	I 05	LS 100%
	4 à 14, passage Delessert 10 à 12, rue Pierre Dupont	I 04	LS 100%
108, rue du Faubourg Saint-Denis	H 05 – I 05	LS 25%	
11 <sup>e</sup>	9, rue des Trois Couronnes	J 06	LS 100%
	11, rue des Trois Couronnes	J 06	LS 100%
	60, rue Sedaine	J 07	LS 100%

<b>Ardt</b>	<b>Adresse</b>	<b>Planche</b>	<b>Type de réserve</b>
11 <sup>e</sup>	7, passage Gustave Lepeu	K 07	LS 100%
	89, rue Saint-Maur 70, avenue Parmentier	J 06	LS 100%
	110, rue de la Roquette	J 07	LS 100%
	56, rue Trousseau	J 08	LS 100%
	5, rue de l'Asile Popincourt	J 07	LS 100%
	62 à 62 bis, rue Oberkampf	J 06	LS 100%
	8 à 10, rue de l'Orillon	J 05	LS 100%
12 <sup>e</sup>	99 à 103 bis, rue de Reuilly	K 09	LS 50%
	64, rue de Picpus 51 à 55, rue de la gare de Reuilly	K 09	LS 50%
	76 à 82, rue de Picpus 50 à 56 bis, rue de la gare de Reuilly	K 09-L 09 K 10-L 10	LS 100%
	71 à 75, rue de Picpus 9 bis, boulevard de Picpus	K 09-L 09 K 10-L 10	LS 50%
	130 bis, boulevard Diderot	K 09	LS 25%
	43 à 53, rue du Charolais	J 09-K 09 J 10-K 10	L 50%
	24, rue de Picpus	K 09	LS 100%
	42 bis, rue de Picpus	K 09	LS 50%
	29 à 37, boulevard de Picpus 49 à 55, rue de Picpus 1 à 35, rue Santerre	L 09	LS 100% <sup>2</sup>
	37, avenue du Docteur Arnold Netter	L 09	LS 100%
	63 à 75, boulevard Diderot 20 à 20 bis, rue de Reuilly 28 à 34, rue de Chaligny	J 08-K 08 J 09-K 09	LS 50%

<sup>2</sup> Cette obligation ne concerne pas les logements pour nécessité absolue de service dans la limite de 1.600 m<sup>2</sup> de SHON, réalisés dans le cadre d'un réaménagement de cette parcelle à vocation hospitalière.

<b>Ardt</b>	<b>Adresse</b>	<b>Planche</b>	<b>Type de réserve</b>
12 <sup>e</sup>	232 à 234, rue de Charenton 3 à 5, ruelle de la Planchette	K 10	LS 100%
	64, rue Crozatier 7-9, passage Brulon	J 08	LS 100%
13 <sup>e</sup>	2 à 12, rue des Reculettes 10 et 16 à 32, rue Abel Hovelacque	H 11	L 100%
	40, rue Le Brun	H 10	LS 100%
	63 à 75, rue de la Santé 155 à 161, rue Léon-Maurice Nordmann 130 à 136, boulevard Auguste Blanqui	G 11-H 11	LS 100%
14 <sup>e</sup>	61, boulevard Saint-Jacques	G 11	LS 100% <sup>3</sup>
	66 à 78, boulevard Jourdan 71 à 73, rue du Père Corentin 146, rue de la Tombe Issoire	F 12-G 12	LS 50%
	56, rue Sarrette 107 bis, avenue du Général Leclerc	F 12	LS 100%
	68 à 70, rue du Moulin Vert	F 11	LS 100%
	42, avenue du Général Leclerc	F 11-G 11	LS 100%
	19 bis, rue Friant 6 à 16, rue de Coulmiers	F 12	L 50%
	25 bis, rue Boulard	F 11-G 11	LS 100%
	9 à 13, rue Méchain	G 10	LS 25%
15 <sup>e</sup>	242 à 246, rue Lecourbe 135 à 147, rue de la Convention 159 à 163, rue de la Croix-Nivert	D 10	L 100%
	13 à 19, avenue du Maine	F 09	L 100%
	134, rue de la Convention 180, rue de la Croix-Nivert	D 10	LS 100%

<sup>3</sup> Logements étudiants

<b>Ardt</b>	<b>Adresse</b>	<b>Planche</b>	<b>Type de réserve</b>
15 <sup>e</sup>	161 à 161 bis, rue de la Convention	D 10	LS 100%
	35 à 39, rue Frémicourt 154 à 158, boulevard de Grenelle	D 09	L 100%
	135 à 139, rue de la Croix-Nivert 2 à 18, rue Charles Lecocq	D 09-D 10	L 100% dont CHRS
	305, rue Lecourbe 40 à 54, rue Desnouettes 222 à 224, rue de la Croix-Nivert	C 10-D 10	L 100%
	77 à 79, avenue Félix Faure 1 et 13, rue Jean Maridor 4, voie G/15 4, voie B/15	C 10	L 100%
	24 à 26, rue Desaix 9 à 13, rue Saint-Saëns	D 08	LS 25%
	135 à 135 bis, rue Castagnary	D 11-E 11	LS 100%
	10 à 16, rue de la Fédération 9 à 15, boulevard de Grenelle	D 08	L 100%
	25 à 27, avenue Albert Bartholomé 4 à 10, rue André Theuriet avenue de la Porte de Plaisance 58, boulevard Lefebvre	D 11	LS 50%
	381A à 385, rue de Vaugirard <sup>4</sup>	D 10-D11	L 100%
16 <sup>e</sup>	85, rue du Ranelagh	B 07-B 08	LS 100%
	187, boulevard Murat rue Auguste Maquet	B 10	LS 100%
	62, rue Nicolo	C 07	LS 100%
	78 à 82, rue d'Auteuil	A 08-B 08	LS 50%
17 <sup>e</sup>	92, rue Cardinet 47 à 49 bis, rue de Tocqueville	E 03	L 50%
	157 à 159, rue de Courcelles	D 03	LS 50%

<sup>4</sup> Logements sociaux réservés aux étudiants comprenant au moins 2% de logements adaptés aux personnes handicapées

<b>Ardt</b>	<b>Adresse</b>	<b>Planche</b>	<b>Type de réserve</b>
17 <sup>e</sup>	161 à 163, rue de Courcelles	D 03	LS 50%
	120 à 124, rue Cardinet	E 03	LS 100%
	10, rue Davy	F 02	LS 100%
	11, cité Lemercier	F 03	LS 100%
	7 à 9, rue Waldeck-Rousseau	C 04	LS 100%
18 <sup>e</sup>	23 à 29, rue Ganneron 20 à 24, rue Hégésippe Moreau	F 03	LS 50%
	21, rue Etex 56A, avenue de Saint-Ouen	F 02	LS 100%
	2b, cité de la Chapelle 41A à 43A, rue Marx Dormoy	I 03	LS 100%
	57, boulevard Ornano 70, rue Championnet	H 01	LS 100%
	131 à 133, rue des Poissonniers 50 à 52, rue Boinod	H 02	LS 100%
	18, passage de Clichy	F 03	LS 100%
	13 à 19, boulevard Ornano 10 à 14, rue Baudelique	H 02	LS 50%
	37, rue Championnet	H 01-H 02	LS 100%
110 à 122, rue des Poissonniers	H 01-H 02	LS 50%	
20 <sup>e</sup>	37 à 39, rue des Grands Champs 40 à 42, rue d'Avron	L 08	LS 50%